



AV'HELBAT – Modélisme

Règlement de l'activité Indoor.

Salle des sports - La Chapelle des Fougeretz



Les utilisateurs de la salle, veilleront à éteindre les luminaires en fin d'activité et verrouilleront la salle.

Le port de chaussures de sport "propres" est obligatoire pour pratiquer l'activité.

Les pratiquants doivent être "Membres d'AV'HELBAT" ou "Invités", titulaire d'une licence FFAM en cours de validité, et se conformer aux Statuts et Règlements intérieurs en vigueur.

Une personne extérieure à AV'HELBAT modélisme section aéro, peut être invité par un membre d'AV'HELBAT.

Il est recommandé de ne pas voler trop proche du plafond, (risque de déchirer la structure isolante).

Les petits véhicules électriques sont autorisés sous réserve que les pneus ne marquent pas le parquet.

Les membres du bureau directeur ainsi que les membres désignés par celui-ci ont autorité pour interdire l'utilisation de tout appareil, produit ou matière dangereuse dans la salle pendant l'activité. En aucun cas, les membres du bureau directeur ainsi que les membres désignés par celui-ci ne sont tenus responsables des accidents qui peuvent survenir aux Utilisateurs.

- Les jeunes de - 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

- Aucun déchet ne doit être laissé dans la salle.

- Toute détérioration de la salle ou de l'un de ses équipements doit être signalée au Président du club et à la Mairie.

- Pour des raisons de sécurité :

- La présence de public dans la salle est interdit.
- Seul la motorisation électrique et le vol libre sont autorisés.
- Le poids maximum, en état de vol, des modèles est de **300g** (avions et hélicoptères).
- Les avions et les hélicoptères volent en alternance.
- Les pilotes en vol doivent se regrouper dans la zone prévue.
- Lors de la mise en service d'un modèle, les personnes non concernées par la mise en service doivent se tenir derrière et à l'écart du modèle.
- En cas d'affluence les temps de vol doivent être réduits afin que chacun puisse voler en toute sécurité.
- **La pratique du drone "FPV RACING" est formellement interdite.**

Les membres du conseil d'administration

Mise à jour de octobre 2019